

Note sur l'Evolution de la Structure du Financement Extérieur de l'Afrique Sub-Saharienne

René Nguettia Kouassi*

Abstract: This study analyzes the international financing of development and its consequent effects on the economies of the recipient countries. In particular, it deals with the evolution of the external financing structure of the countries of Sub-Saharan Africa and draws the following conclusions :

- *the stagnation of Official Development Assistance (ODA) has led to the increase of public or private loans that have restrictive terms of payment attached. There is a tendency for ODA to be concentrated in the poorer countries, whereas the loans conditioned by the international market are directed towards the richer countries, especially those that are considered more solvent;*
 - *at present, the external financing structure is too encumbered and inequitable for the recipient countries. As a result, several of these countries have been sinking lower into debt during the past few years. This now raises the question as to the type of financing to be accorded to these countries;*
 - *should the former external financing structure be restored or should the new structure be modified and maintained?*
 - *from the standpoint of the recipient countries, the former financing structure may contain elements that could partially resolve the difficulties they are facing.*
-

Introduction

Les changements intervenus dans les relations économiques internationales au cours de la dernière décennie et particulièrement depuis 1973, ont profondément affecté la structure des apports de ressources destinées aux pays en développement. Non seulement leur volume s'est accru¹, mais aussi leur composition, leur nature et leur répartition se sont notablement modifiés.

La caractéristique essentielle de cette modification tient à la diminution sensible des apports assortis de conditions libérales au profit des apports soumis aux conditions du marché. Schématiquement, les changements surve-

* Faculté des Sciences Economiques, Université d'Abidjan

1 En termes nominaux les ressources nettes reçues par les PVD sont passées de 20 milliards à 93 milliards de \$US de 1970 à 1982, alors qu'en termes constants, elles sont passées respectivement de 52 milliards à 95 milliards de dollars aux prix de 1981) cf. OCDE , examen 1985, p. 61.

nus dans la structure² du financement du développement se manifestent à trois niveaux:

- d'abord, l'aide publique au développement (APD), toutes sources confondues, s'est accrue, mais sa part dans le total des apports a sensiblement baissé;
- ensuite, les apports fournis à des conditions non libérales (prêts bilatéraux et multilatéraux du secteur public assortis de conditions du marché) ont compensé le relatif fléchissement des concours publics consentis à des conditions libérales;
- enfin, la composition des apports d'origine privée a été notablement modifiée. Ainsi les prêts bancaires privés se substituent-ils progressivement aux investissements directs qui occupaient initialement une place relativement importante dans le financement du développement.

Les apports extérieurs reçus par les pays africains n'échappent pas aux observations précédentes. Ils ont connu de profondes modifications consécutives à celles intervenues dans le financement international du développement mis à la disposition du monde pauvre. Ceci n'est pas sans conséquences sur les économies africaines. L'importance des apports assortis de conditions non libérales dans le total du financement extérieur le rend plus onéreux et plus inégalitaire dans sa répartition entre pays récipiendaires.

Mais ces conséquences ne seront pas ressenties de la même façon dans tous les pays africains. Les plus riches d'entre eux rallieront le suffrage des bailleurs de fonds étrangers pour soutenir leur politique de développement alors que les plus pauvres verront tarir leurs sources de financement extérieur.

Nous analyserons dans une première partie les changements de structure survenus dans le financement extérieur octroyé aux pays africains³. Dans une deuxième partie, nous mettrons en lumière les conséquences que ces changements présentent pour les pays concernés.

-
- 2 A propos des changements intervenus dans le financement du développement, voir: - Guillaumont P.: "Substitution de contraintes dans le financement international du développement", in *Revue Economique*, novembre 1978, pp. 1057-1090. - Parly J. M.: "A propos de la privation du financement international du développement", in *Revue Economique*, novembre 1978, pp. 987-1 000. - OCDE, Coopération pour le développement Economique, 1985 - Mahieu F. R.: L'endettement des pays en voie de développement: peut-on résorber une mauvaise dette? *Annales de l'Université d'Abidjan*. Série K. Tome VII. 1984.
 - 3 Par pays africains il faut entendre les pays de l'Afrique au Sud du Sahara. Pour des raisons relatives aux déficiences statistiques, nous avons limité notre échantillon à 35 pays. Voir Tableau 1

La Nouvelle Composition du Financement Extérieur des Pays Africains

Si c'est un lieu commun de reconnaître que le financement extérieur a connu une profonde modification dans sa structure, cette unanimité disparaît lorsqu'il s'agit de le définir pour en déterminer les éléments constitutifs. En effet, la notion d'aide étrangère fait l'objet d'une controverse souvent passionnée du fait qu'elle ne revêt pas dans la littérature économique une signification unique. C'est un concept ambigu et incertain. Lorsqu'il s'agit du concept d'aide, "la logique économique s'altère d'aléas politiques et statistiques"⁴.

Toutes catégories confondues, le financement extérieur peut être défini de deux façons qui diffèrent tant par leur signification que par leur résultat. La première consiste à additionner les apports nets variés (apports publics, apports privés, tirages sur le FMI etc.). Quant à la deuxième, elle est résiduelle. Dès lors, elle considère les concours extérieurs comme étant les apports nets de ressources réelles dont les pays en voie de développement (PVD) ont effectivement disposés⁵.

Pour des raisons de simplification, notre étude portera exclusivement sur le financement extérieur appréhendé en termes de moyens financiers mis à la disposition des PVD, c'est-à-dire sous sa forme additive.

L'objet de cette partie est d'étudier l'évolution de la répartition du financement extérieur (défini de façon additive) reçu par les pays africains, entre apports assortis de conditions libérales et non libérales. Par ailleurs, elle cherchera à saisir les mutations qui se sont opérées au sein des composantes principales des apports privés.

La prédominance de l'aide assortie de conditions non libérales

Les modifications intervenues dans le financement international du développement, ont vraisemblablement laissé leur marque sur les composantes essentielles de celui-ci. C'est ainsi que l'aide à des conditions

4 Guillaume, P.: "L'aide internationale au développement". in *Revue Economique*, Novembre 1968, pp. 974-1003. Voir également: Kouassi, N. R.: *Répartition du financement international du développement entre pays africains: Evolution et facteurs explicatifs*. Thèse de Doctorat 3e cycle. Université de Clermont I. Février 1985.

5 L'identification du financement extérieur par l'approche résiduelle repose sur le fait que l'excédent de la dépense sur le produit extérieur exprime un déficit en ressource interne et externe ($I-S = M-X$) que le pays doit combler dans la période. Pour des compléments d'informations relatifs aux deux méthodes d'estimation (additive et résiduelle) voir: - Guillaume, P.: "l'aide internationale au développement". op.cit. et Kouassi, N.R.: op. cit.

du marché est devenue prédominante dans le total des apports extérieurs distribués aux pays africains.

Pour mettre en évidence cette prédominance, nous avons regroupé par période de trois ans les données dont nous disposons. Cette méthode permet semble-t-il, de gommer les instabilités statistiques. Elle a abouti à l'obtention des moyennes annuelles sur la période d'étude allant de 1970 à 1985⁶.

L'analyse des résultats obtenus de l'application de la méthode qui précède, nous conduit aux remarques suivantes:

- pour ce qui est des ressources totales, on constate que pris isolément, les pays africains présentent des structures différentes selon le niveau de leur revenu par habitant et selon la nature du secteur prédominant de leurs activités économiques.

D'abord, on remarque que les pays les plus pauvres ont leur financement extérieur constitué essentiellement d'APD qui représente la composante principale des apports de ressources fournis à des conditions libérales⁷. Elle représente plus de 80 % des ressources totales de la majorité de cette catégorie de pays. En témoigne l'exemple du Tchad (95 %), du Burkina Faso (98 %), du Mali (99 %), du Lesotho (93 %), du Rwanda (98 %), du Burundi (87 %) (Tableau 1).

Ensuite, on constate, au cours de la sous période 19791-1981 que le pays le plus pauvres où les apports soumis a des conditions non libérales sont relativement importants, sont riches en matières premières (surtout minières) qui jouent un rôle stratégique dans le fonctionnement de l'économie mondiale. C'est principalement le cas du Niger avec l'uranium (38 %), du Zaïre avec le diamant, le cuivre (58 %), du Togo avec le phosphate (43 %). Ces données sont de 27 % pour le Zaïre et de 17 % pour le Togo au niveau de la sous-période 1983-1985 (Tableau 1).

Aussi, peut-on observer qu'en général, les pays relativement nantis bénéficient d'une part fort appréciable des ressources assorties de conditions non libérales, même si, pour nombre d'entre eux (particulièrement les petits pays importateurs de pétrole) l'APD représente encore une fraction

6 Pour certaines catégories d'efforts, notamment les apports privés, nous avons, en raison des déficiences statistiques, été contraints de réduire l'effectif de notre échantillon et de conduire notre analyse sur deux sous-périodes. Par ailleurs, nous signalons que le choix des sous-périodes de trois ans chacune, sur l'ensemble de la période d'étude, relève de l'arbitraire.

7 Nous avons mené notre analyse en termes d'apports assortis de conditions libérales et non libérales (et non en termes d'apports publics et privés) pour la simple raison qu'au niveau des apports publics, la ventilation géographique des autres apports du secteur public (AASP) reste insignifiante et même inconnue pour la plupart des pays africains. Sinon, il serait intéressant d'analyser la structure des apports publics. Ceci nous aurait permis de saisir la part respective de l'APD et des AASP (fournis à des conditions du marché) dans l'évolution des ressources reçues par les pays étudiés.

considérable de leur financement extérieur. En outre, on peut constater que, chez les pays relativement prospères, ce sont les exportateurs de pétrole, les producteurs de matières premières minières et d'autres pays politiquement stables (cas de la Cote d'Ivoire) qui ont le plus bénéficié des apports fournis à des conditions de marché.

Enfin, on remarque au cours de la sous-période 1983-1985, que les ressources non libérales ont relativement diminué en volume et partant en pourcentage. Cette diminution s'observe dans la quasi-totalité des pays étudiés, mais elle est plus sensible dans les pays à revenu médian importateurs de pétrole.

Pour la Cote d'Ivoire par exemple, ces ressources sont passées de 76 % (1979-1981) à 65 % (1983-1985). Ces données sont dans le même ordre de 61 % à 45 % pour le Cameroun, de 47% à 17 % pour le Kenya, de 7% à 28% pour la Zambie (Tableau 1).

Cette relative baisse n'a pourtant pas été compensée par un accroissement important en volume de l'APD dans ces derniers pays. Elle a même enregistré une diminution au niveau de certains d'entre eux. L'exemple de la Cote d'Ivoire et au Cameroun illustre parfaitement cette observation (Tableau 1).

En Cote d'Ivoire par exemple, elle est passée de 167,33 millions de \$ US (1979-1981) à 135,8 millions de \$ US (1983-1985). Au Cameroun, elle est passée respectivement de 247,6 millions de \$ US à 158,3 millions de \$ US. Cependant, il convient de noter que l'on peut observer une faible augmentation en volume de cette forme d'aide dans l'ensemble des P.M.A. au cours de la période considérée. Ces derniers ont vu leur volume d'APD améliorer légèrement ou connaître un tassement.

La relative diminution des ressources non libérales observée au niveau des pays à revenu intermédiaire pourrait avoir une double origine (l'une étant la conséquence de l'autre). D'une part, elle trouverait son explication dans les difficultés actuelles qui caractérisent les économies de ces pays; ce qui amoindrirait leur solvabilité et partant leur capacité de remboursement. D'autre part, elle pourrait se justifier par la méfiance des détenteurs de capitaux privés suscitée par l'endettement de plus en plus croissant qui pèse sur leurs économies.

Tableau 1: Structure des ressources totales nettes reçues par 35 pays africains

Pays	1973-1973				1975-1977				1979-1981				1983-1985			
	Moyenne millions \$ US	Dont A P D	Dont ressources non libérales %	%	Moyenne millions \$ US	Dont A P D	Dont ressources non libérales %	%	Moyenne millions \$ US	Dont A P D	Dont ressources non libérales %	%	Moyenne millions \$ US	Dont A P D	Dont ressources non libérales %	%
1. Bénin	25.30	25.3(100)	0(0)	55.47(98)	56.60	55.47(98)	1.13(2)	197.30	84.24(43)	112.46(57)	145(2)	86.7(60)	58.5(40)			
2. Botswana	74.30	28.23(38)	46.07(62)	48.58(77)	61.50	48.58(77)	12.92(21)	99.20	98.21(99)	0.99(1)	156.6	101(64)	55.6(36)			
3. Burkina Faso	40.60	40.20(99)	0.40(1)	94.05(99)	95	94.05(99)	0.95(1)	215(35)	208.89(97)	6.46(3)	193	189.8(98)	3.2(2)			
4. Burundi	27.40	24.93(91)	2.47(9)	46.73(91)	51.35	46.73(91)	4.62(9)	120.6	110.95(92)	9.65(8)	163.1	141.4(87)	21.7(13)			
5. Cameroun	77.9	57.65(74)	20.25(26)	146.08(55)	265.60	146.08(55)	119.52(45)	634.90	247.6(39)	387.3(61)	290.2	158.3(55)	131.9(45)			
6. Congo	113.10	22.62(20)	90.48(80)	59.10(67)	88.20	59.10(67)	29.10(33)	117.55	81.11(69)	36.44(31)	157.8	92.5(59)	65.3(41)			
7. Côte d'Ivoire	115.90	54.47(47)	61.43(53)	57.58(14)	411.3	57.58(14)	353.72(86)	697.20	167.33(24)	529.87(76)	393	135.8(35)	257.2(65)			
8. Ethiopie	59	53.69(91)	5.31(9)	119.04(96)	1124	119.04(96)	4.96(4)	287.4	209.8(73)	77.62(27)	517.7	470.9(91)	46.8(9)			
9. Gabon	57.1	29.69(52)	27.41(48)	42.3(23)	183.9	42.3(23)	141.6(77)	51.5	6.18(12)	45.32(88)	189.3	66.7(35)	122.6(65)			
10. Gambie	5.2	5(96)	0.20(4)	13.76(74)	18.6	13.76(74)	4.84(26)	74	49.38(67)	24.42(33)	53	48.6(92)	4.4(8)			
11. Ghana	46.9	41.74(89)	5.16(11)	93.36(68)	137.3	93.36(68)	43.94(32)	247.2	168.1(68)	79.1(32)	193.8	176.8(91)	17(9)			
12. Guinée	33.3	5.33(16)	27.97(84)	16.19(79)	20.5	16.19(79)	4.31(21)	95.7	74.65(78)	21.05(22)	107.8	103.3(96)	4.5(5)			
13. Kenya	142	78.1(55)	63.9(45)	152.97(34)	449.9	152.97(34)	296.93(66)	749.4	397.18(53)	352.22(47)	499.6	416.8(83)	82.8(17)			
14. Lesotho	15.3	14.99(98)	0.31(2)	32.87(99)	33.20	32.87(99)	0.33(1)	83.4	81.73(98)	1.67(2)	108.5	101(93)	7.5(7)			
15. Libéria	23.65	12.3(52)	11.35(48)	27.86(5)	557.3	27.86(5)	529.44(95)	537.7	96.79(18)	440.91(82)	-126	114.1(91)	-240.1(-19)			
16. Madagascar	59.9	54.5(91)	5.39(9)	69.84(80)	87.3	69.84(80)	17.46(20)	387.4	170.46(44)	216.94(56)	241	170.7(71)	70.3(29)			
17. Malawi	40.95	32.35(79)	8.6(21)	68.55(75)	91.4	68.55(75)	22.85(25)	232.4	141.25(59)	98.15(59)	129.4	125.9(97)	3.5(3)			
18. Mali	57.4	46.49(81)	10.91(19)	115.9(90)	128.78	115.9(90)	12.88(10)	227.85	225.57(99)	2.8(1)	308	304.9(99)	3.1(11)			
19. Maurice	15.1	10.42(69)	4.68(31)	23.31(75)	31.5	23.31(75)	8.19(26)	167.7	41.92(25)	125.78(75)	49	35(71)	14(29)			

Tableau 1: Structure des ressources totales nettes reçues par 35 pays africains (suite)

Pays	1973-1973				1975-1977				1979-1981				1983-1985			
	Moyenne millions \$ US	Dont A P D	Dont ressources non libérales %	Moyenne millions \$ US	Dont A P D	Dont ressources non libérales %	Moyenne millions \$ US	Dont A P D	Dont ressources non libérales %	Moyenne millions \$ US	Dont A P D	Dont ressources non libérales %	Moyenne millions \$ US	Dont A P D	Dont ressources non libérales %	
20. Mauritanie	14.6	11.83(81)	2.77(19)	152.5	135.73(89)	16.77(11)	198.45	176.62(89)	21.83(11)	212	189.7(89)	22.3(11)				
21. Niger	55.5	50.5(91)	5(9)	149.6	122.67(82)	26.93(18)	293.20	181.78(62)	111(38)	210	213(101)	-3(-1)				
22. Nigeria	202.60	89.14(44)	113.46(56)	339.20	61.06(18)	278.14(81)	108.7	32.7(3)	105(97)	1051.2	37.6(4)	1013(96)				
23. Ouganda	37.30	25.36(68)	11.94(32)	73.55	28.68(39)	44.87(61)	197.4	96.73(49)	100.67(51)	181.5	161.5(89)	20(11)				
24. R C A	23.10	22.18(96)	0.92(4)	54.5	45.23(83)	9.27(17)	119.20	98.94(83)	20.26(17)	109.1	103.8(95)	5.3(5)				
25. Rwanda	31.90	31.26(98)	0.64(2)	90.4	88.59(98)	1.81(2)	145.4	139.58(96)	5.82(4)	169.2	165.2(98)	4(2)				
26. Sénégal	73.10	59.94(82)	13.16(18)	200.3	128.20(64)	72.1(36)	522.20	323.76(62)	198.44(38)	426	328.4(77)	97.6(2)				
27. Sierra Leone	13.10	11.66(89)	1.44(11)	50.40	19.66(39)	30.74(61)	109.7	32.4(89)	41.69(38)	68.66	62.2(94)	4.4(6)				
28. Somalie	32.5	31.85(98)	0.65(2)	219.1	170.9(78)	48.2(22)	364.5	625.74(61)	40.10(11)	354.4	347.8(98)	6.6(2)				
29. Soudan	78.5	31.40(40)	47.1(60)	702.7	302.16(43)	400.54(57)	1025.8	49.53(78)	400.06(39)	1001	900.8(90)	100.2(10)				
30. Swaziland	8.25	7.42(90)	0.83(10)	24.9	19.92(80)	4.98(20)	63.5	639.78(71)	13.97(22)	35.9	25.7(72)	10.2(28)				
31. Tanzanie	104	74.88(72)	29.12(28)	451.4	302.44(67)	148.96(33)	901.1	58.7(95)	261.32(29)	597.3	546.2(91)	51.1(9)				
32. Tchad	36.6	35.5(97)	1.1(3)	82.93	50.51(85)	12.44(15)	61.80	87.21(57)	3.1(5)	131.7	130.7(99)	1(1)				
33. Togo	24.4	22.2(91)	2.2(9)	88.60	49.62(56)	38.98(42)	153	411.22(42)	65.79(43)	135	112(83)	23(17)				
34. Zaïre	364	123.76(34)	204.24(66)	727.9	218.37(30)	509.53(70)	979.23(30)	267.23(30)	567.88(58)	435	317(73)	118(27)				
35. Zambie	137.5	30.25(22)	107.25(78)	312.1	84.27(27)	227.83(73)	90.75	6303.73(51)	623.52(70)	365.2(2)	261.8(72)	1037.5(25)				
Total	2285.25	1302.59(57)	982.66(43)	6603.75	3169.8(48)	3433.95(52)	12360.25	6303.73(51)	6056.52(49)	9253.1	6945.6(75)	2307.5				

Source : Calculs effectués à partir des données tirées de : OCDE: Répartition géographique des ressources financières mises à la disposition des pays en développement. Paris, différentes années. - OCDE: Coopération pour le développement-examen successif. - Ministère des Relations Extérieures: Séries statistiques sur les économies africaines et malgaches. Etats ayant fait partie ou faisant partie de la zone francs T₁ et T₂.

N.B.: Les chiffres entre parenthèse (...) représentent les pourcentages de l'APD et des ressources non libérales dans la somme des ressources totales nettes reçues par ces pays.

Cette méfiance se traduirait par l'adoption d'une attitude qui consiste plus à se faire rembourser les fonds prêtés antérieurement que de distribuer de nouveaux prêts dont les chances de remboursement apparaissent de plus en plus obscures en raison de l'état actuel de l'économie mondiale. En ce qui concerne les pays classés selon le revenu par habitant⁸, les modifications de structures constatées dans le financement du développement se concrétisent d'une part, par une concentration de l'APD dans les pays les plus démunis (apparaissant ainsi comme tributaires permanents de cette forme d'aide) et d'autre part, par un accroissement (au niveau des trois premières sous-périodes), puis une diminution relative au niveau de la dernière sous-période) d'apports soumis aux stimulants du marché dans les plus nantis; ce qui semble conforter nos précédentes observations.

En 1983-1985, l'APD représente par exemple 90 % des ressources totales reçues par les pays pauvres, contre 55 % pour les plus prospères alors que les ressources non libérales sont de 10 % pour les premiers et de 45% pour les seconds (Tableau 2).

Cette situation (concentration de l'APD dans les pays pauvres et abondance relative des ressources non libérales dans les pays riches), semble-t-il, répondrait à la fois à un souci d'équité et d'efficacité, dans la mesure où l'appréciation par la communauté bancaire internationale des performances économiques de ces pays (les plus pauvres) et de leur degré de risque, leur interdit l'accès aux marchés internationaux de capitaux. Dès lors, les PVD les plus riches doivent chercher des sources alternatives de financement essentiellement par recours à l'endettement⁹.

Par ailleurs, l'on peut constater que si les apports fournis à des conditions non libérales ont connu une nette progression dans les pays à revenu intermédiaire (au niveau des trois premières périodes de notre analyse), ce sont les producteurs de pétrole qui en sont les plus gros bénéficiaires. Ce privilège demeure intact en dépit de la tendance à la baisse de ce type d'apport observée au niveau de la sous-période 1983-1985.

8 Pour le groupement des pays selon le revenu par habitant voir: Banque Mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde*, 1983. Les pays à faible revenu sont ceux dont le produit national brut (PNB) par habitant était inférieur ou égal à 410\$ en 1981; et Les pays à revenu intermédiaire, ceux dont le PNB par tête dépassait 410\$ en 1981. Nous rappelons que les résultats dégagés au niveau des pays classés selon leur revenu par habitant doivent être interprétés avec beaucoup de circonspection en raison de l'importance des données relatives à certains pays car cela risque d'introduire un biais dans les conclusions des analyses qui peuvent être faites. L'exemple du Nigéria dans le groupe de pays à revenu médian est assez édifiant.

9 Parly (J.M.), op.cit.

Tableau 2: Structures des ressources totales nettes reçues par les pays africains classés selon le revenu par habitant

Pays	1971-1973			1975-1977			1979-1981			1983-1985			
	Nombre de Pays	Moyenne de millions de \$ US	Dont APD %	Moyenne de millions de \$ US	Dont APD %	resources libérales non %	Moyenne de millions de \$ US	Dont APD %	resources libérales non %	Moyenne de millions de \$ US	Dont APD %	resources libérales non %	
A faible revenu	21	1213.85	801.14(66)	412.71(34)	3492.35	2130.33(61)	1362.02(39)	6441.90	4187.20(65)	2254.70(35)	5359.50	4805.4(90)	554.1(10)
A revenu intermédiaire	14	1071.40	514.27(48)	557.13(52)	3111.40	1057.88(34)	2053.52(66)	5918.35	2130.61(36)	3787.74(64)	2495.30	2140.2(55)	1753.4(45)
Importateurs de pétrole	11	690.60	370.26(53)	328.34(47)	2500.10	900.04(36)	1600.06(64)	4644.40	1950.65(42)	2693.75(58)	1398.03	1943.4(78)	551.9(22)
Exportateurs de pétrole	3	372.80	141.66(38)	231.14(62)	611.30	158.94(26)	452.94(26)	1273.95	165.06(13)	1108.34(67)	9253.10	196.8(14)	1201.5(86)
Total	35	2285.25	1302.59(57)	982.66(43)	6603.75	3169.8(48)	3433.95(52)	1260.25	6303.73(51)	6556.52(49)	9253.10	6945.6(75)	2307.5(25)

Source: Calculs effectués à partir des données tirées du Tableau 1.

En 1983-1985, les ressources fournies des conditions non libérales représentaient par exemple 86% des apports totaux reçus par les pays à revenu médian exportateurs de pétrole, contre 87% en 1979. Dans le même temps, ces pourcentages étaient respectivement de 22% et 58% dans les pays à revenu intermédiaire importateurs de pétrole (Tableau 2). Ceci illustre bien la préférence des bailleurs de fonds privés étrangers pour les pays africains dotés de matières premières indispensables au fonctionnement de l'économie mondiale.

Au total, l'analyse de la composition du financement extérieur reçu par les pays africains, met en lumière la concentration de l'APD dans les pays les plus pauvres et l'importance notable des ressources à des conditions de marché dans les plus riches d'entre eux. En outre, elle conforte bien la thèse selon laquelle, l'APD connaît une stagnation ou un tassement alors que les apports soumis aux conditions non libérales deviennent de plus en plus importants dans les ressources totales distribuées aux PVD au cours de la précédente décennie (Annexe 1 et 2).

L'essor des crédits à l'exportation

Les apports privés¹⁰ ne sont pas restés en marge des mutations profondes intervenues dans le financement extérieur reçu par les pays africains. Les modifications survenues dans cette catégorie d'apports revêtent un double aspect. Car non seulement la composition des ressources totales privées diffère selon le niveau de développement de chaque pays et selon la nature des produits qui constituent la substance de ses exportations; mais aussi ces ressources sont largement dominées, par les crédits à l'exportation en raison semble-t-il, de la concurrence que mènent les pays industrialisés en vue de l'amélioration de leur balance commerciale.

Aussi, peut on constater que l'importance des crédits à l'exportation est beaucoup plus accentuée chez les pays les plus pauvres. L'exemple de la Gambie (84%), de la Somalie (66%), au niveau de la sous période 1979-1981 en est une illustration éloquente (Tableau 3).

Les observations précédentes se confirment lorsque nous groupons les pays selon le niveau de revenu par tête (Tableau 4). Dès lors, on remarque aisément l'importance relative des crédits à l'exportation dans la somme des ressources totales privées destinées aux pays les plus démunis

10 Notre étude portera sur des ressources totales privées constituées exclusivement d'investissement, d'investissements de portefeuille et de crédits à l'exportation en raison des déficiences statistiques.

Tableau 3: Structure des apports privés totaux reçus par 18 pays africains

Pays	1979-1981		1983-1985		Moyenne millions \$US	Dont CE %	Dont IP %	Dont ID %	Dont CE %	Dont IP %	Dont ID %	Moyenne millions \$US	Dont CE %	Dont IP %	Dont ID %	
	Moyenne millions \$US	Dont ID %	Dont IP %	Dont ID %												
Nin	112.6	1.13(1)	1.13(1)	1.13(1)	58.40	110.34(98)	1.13(1)	-0.10(0.2)	12.90(21.1)	12.90(21.1)	-0.10(0.2)	58.40	110.34(98)	1.13(1)	12.90(21.1)	-0.10(0.2)
Cameroun	274.0	54.98(20)	54.98(20)	54.98(20)	79.20	131.95(48)	87.97(32)	5.50(7)	5.80(7)	5.80(7)	5.50(7)	79.20	131.95(48)	87.97(32)	5.80(7)	5.50(7)
Côte d'Ivoire	309.6	15.48(5)	15.48(5)	15.48(5)	18.50	108.36(35)	185.76(60)	33.10(179)	33.10(179)	33.10(179)	33.10(179)	18.50	108.36(35)	185.76(60)	33.10(179)	33.10(179)
Ethiopie	17.8	0.36(2)	0.36(2)	0.18(1)	38.29	17.26(97)	0.18(1)	-0.87(-2)	-0.57(1)	0.00(0)	-0.87(-2)	38.29	17.26(97)	0.18(1)	0.00(0)	-0.57(1)
Gambie	11.1	1.33(12)	1.33(12)	0.44(4)	1.70	-9.33(84)	0.44(4)	-0.10(-6)	0.00(0)	0.00(0)	-0.10(-6)	1.70	-9.33(84)	0.44(4)	0.00(0)	-0.10(-6)
Ghana	12.7	5.59(44)	5.59(44)	3.94(31)	20.40	3.17(25)	3.94(31)	1.60(8)	1.60(8)	1.60(8)	1.60(8)	20.40	3.17(25)	3.94(31)	1.60(8)	1.60(8)
Kenya	125.2	27.54(22)	27.54(22)	15.02(12)	-17.70	82.64(66)	15.02(12)	-0.20(1)	-3.50(20)	-3.50(20)	-0.20(1)	-17.70	82.64(66)	15.02(12)	-3.50(20)	-0.20(1)
Madagascar	154.6	0.00(0)	0.00(0)	30.92(20)	-21.60	123.68(80)	30.92(20)	4.00(-18.5)	1.10(-5.1)	1.10(-5.1)	4.00(-18.5)	-21.60	123.68(80)	30.92(20)	1.10(-5.1)	1.10(-5.1)
Malawi	16.4	7.54(46)	7.54(46)	1.80(11)	-8.80	7.06(43)	1.80(11)	-0.80(9)	-1.00(11)	-1.00(11)	-0.80(9)	-8.80	7.06(43)	1.80(11)	-1.00(11)	-0.80(9)
Maurice	18.4	7.36(40)	7.36(40)	5.34(29)	-4.20	5.70(31)	5.34(29)	0.40(-10)	-0.40(10)	-0.40(10)	0.40(-10)	-4.20	5.70(31)	5.34(29)	-0.40(10)	-0.40(10)
Niger	86.2	2.60(3)	2.60(3)	23.30(27)	550.70	60.30(70)	23.30(27)	-1.20(5)	-5.10(19)	-5.10(19)	-1.20(5)	550.70	60.30(70)	23.30(27)	-5.10(19)	-5.10(19)
Nigeria	1018.0	152.70(15)	152.70(15)	366.48(36)	-8.00	498.82(49)	366.48(36)	-150.50(-27)	140.10(25)	140.10(25)	-150.50(-27)	-8.00	498.82(49)	366.48(36)	140.10(25)	140.10(25)
Ouganda	11.8	2.95(25)	2.95(25)	0.71(6)	-8.00	8.14(69)	0.71(6)	0.07(-7.26)	-0.40(41.66)	-0.40(41.66)	0.07(-7.26)	-8.00	8.14(69)	0.71(6)	-0.40(41.66)	-0.40(41.66)
RCA	8.9	2.31(26)	2.31(26)	0.18(2)	-0.96	6.41(72)	0.18(2)	0.40(1)	3.90(12)	3.90(12)	0.40(1)	-0.96	6.41(72)	0.18(2)	3.90(12)	0.40(1)
Sénégal	54.6	3.82(7)	3.82(7)	9.83(18)	33.20	40.95(75)	9.83(18)	-0.10(-8)	0.50(18)	0.50(18)	-0.10(-8)	33.20	40.95(75)	9.83(18)	0.50(18)	-0.10(-8)
Sierra Leone	0.1	0.00(0)	0.00(0)	0.10(100)	19.00	0.00(0)	0.10(100)	16.20(85)	-4.30(-22)	-4.30(-22)	16.20(85)	19.00	0.00(0)	0.10(100)	-4.30(-22)	-4.30(-22)
Somalie	47.0	0.00(0)	0.00(0)	15.98(34)	-11.00	31.02(66)	15.98(34)	-0.20(2)	-0.10(0.91)	-0.10(0.91)	-0.20(2)	-11.00	31.02(66)	15.98(34)	-0.10(0.91)	-0.10(0.91)
Tanzanie	127.9	3.84(3)	3.84(3)	2.56(2)	723.530	121.50(95)	2.56(2)	-92.80(-13)	185.630(26)	185.630(26)	-92.80(-13)	723.530	121.50(95)	2.56(2)	-92.80(-13)	-92.80(-13)
Total	2407.8	289.53(12)	289.53(12)	751.64(31)		1366.630(57)	751.64(31)						1366.630(57)	751.64(31)		

Sources: Calculs effectués à partir de: OCDE: Répartition géographique des ressources financières mises à la disposition des pays en développement. Paris. années successives.

I.D.: Investissements directs
I.P.: Investissements de portefeuille
C.E.: Crédits à l'exploitation

Les chiffres entre parenthèse () représentent les pourcentages des éléments ci-dessus dans le total des apports privés nets reçus.

Les chiffres affectés d'un signe (-) traduisent les sorties de fonds des pays bénéficiaires vers les pays prêteurs. Ceci s'effectue, soit sous forme de désinvestissement (pour les ID et à un degré moindre les IP) et de remboursement au titre du capital emprunté antérieurement ou au titre des intérêts issus de ce capital (pour les CE essentiellement). En fait le signe (-) traduit l'excédent des sorties sur les entrées de fonds d'origine privée dans les pays concernés.

Tableau 4: Structure des apports privés totaux reçus par 18 pays africains classés selon le revenu par habitant

Pays	Nombre de pays	Moyenne 1979-81		Moyenne 1983-85		Moyenne 1983-85		Moyenne 1983-85		Moyenne 1983-85	
		millions \$US	ID	IP	CE	ID	IP	CE	ID	IP	CE
A faible revenu	12	607.10	30.36(5)	78.92(13)	497.82(82)	63.730	18.5(29)	1.230(2)	44.0(69)		
A revenu intermédiaire	6	1800.70	252.1(14)	684.26(38)	864.34(48)	659.800	-111.3(-17)	184.400(28)	586.7(89)		
Importateurs de pétrole	5	782.70	109.58(14)	305.25(39)	307.87(39)	109.100	39.2(36)	44.300(41)	25.6(23)		
Exportateurs de pétrole	1	1018.00	152.7(15)	366.48(36)	498.82(49)	550.700	-150.5(-27)	140.100(25)	561.1(102)		
Total		2407.00	288.94(12)	746.41(31)	1372.45(57)	723.530	-92.8(-13)	185.630(26)	630.7(87)		

Source et notes voir Tableau 1

Par ailleurs, on peut constater que les investissements directs sont proportionnellement moins importants aussi bien chez les pays pauvres que chez les pays relativement prospères. Sur la sous-période (1979-1981), ces investissements représentent respectivement 5% et 14% des ressources totales d'origine privée octroyée aux pays à faible revenu et aux pays à revenu médian. Pour la même période, les investissements de portefeuille sont dans le même ordre de 13% et 38% alors que les crédits à l'exportation sont de 82% pour les pays les plus pauvres contre 48% pour les pays à revenu intermédiaire (Tableau 4). La sous-période 1983-1985 se caractérise par un flux de fonds de certains des pays étudiés vers les pays donateurs. Ceci se justifierait, soit par des désinvestissements (cas des investissements directs et à un degré moindre des investissements de portefeuille), soit par le remboursement des emprunts contractés antérieurement (cas des crédits à l'exportation essentiellement). A l'évidence, cette situation s'est traduite par une baisse sensible en volume du total des apports privés reçus par ces pays. La diminution des ressources non libérales dans les pays concernés observée au chapitre précédent pourrait partiellement y trouver sa justification.

Aussi, peut-on remarquer que les apports privés totaux ont vu leur volume diminuer dans l'ensemble des pays étudiés indépendamment de leur niveau de revenu par habitant, pendant la période 1983-1985. Ceci résulterait des modifications intervenues dans chaque pays (Tableau 3) au niveau des éléments constitutifs de ce type d'apport au cours de la même période.

En résumé, on peut noter le peu d'importance des investissements directs au profit des crédits à l'exportation et à un degré moindre des investissements de portefeuille alors; que de nombreuses études¹¹ ont montré qu'initialement, les apports privés destinés aux PVD étaient essentiellement constitués d'investissements directs. A l'origine, les investissements privés étrangers étaient particulièrement intéressés:

- soit par la création d'entreprises;
- soit par l'acquisition partielle ou totale des activités déjà existantes dans les pays d'accueil.

Mais depuis un moment, et particulièrement dans les années 1970, les investissements directs diminuent au profit des crédits à l'exportation et à un degré moindre, des investissements de portefeuille. Les raisons de cette situation sont diverses, mais les principales semblent être:

- d'abord, l'insécurité politique qui règne dans les PVD, la crainte de nationalisation ou de l'expropriation de la propriété étrangère et le traitement discriminatoire à l'endroit des ressortissants étrangers, notamment en matière de fiscalité. Cela se traduit souvent par la

11 OCDE: examen successifs.

diminution des investissements directs qui sont en quête de conditions ou d'un environnement favorable pour une rentabilité croissante. Les nationalisations des industries pétrolières (Irak, Lybie) et des industries extractives (cuivre au Pérou, phosphate au Togo et diamant au Zaïre); l'augmentation des participations locales imposées par de nombreux pays de l'OEP (Arabie Saoudite, Koweït et Nigéria)¹² en constituent une parfaite illustration;

- ensuite, l'avènement de nouvelles formes d'investissements (au détriment de l'investissement direct traditionnel) constituées essentiellement d'opérations conjointes, des participations minoritaires, des accords de management, de technologie, de licence et de marché, des contrats de retrait graduel des projets clé en main, des accords de rachat, de cofinancement¹³,
- enfin, la concurrence d'autres zones (l'Asie par exemple) qui présentent des conditions de rentabilité meilleure que celles de l'Afrique Sub-saharienne.

A la lumière des analyses qui précèdent, l'on peut affirmer qu'à l'instar de l'ensemble des PVD! les ressources totales reçues après les pays africains ont connu de profondes mutations structurelles tant au niveau des apports du secteur public (stagnation de l'APD et un relatif accroissement des apports publics assortis de conditions non libérales) que privé (recul des investissements directs au profit des crédits à l'exportation et des investissements de portefeuille). Ceci a pour inconvénients de rendre l'emprunt plus onéreux et de concentrer l'essentiel du financement extérieur sur les pays récipiendaires les plus riches. Ces deux conséquences feront l'objet de la deuxième partie de notre étude.

Les Conséquences de l'Evolution de la Structure du Financement Extérieur

Le financement extérieur, dans sa structure actuelle, engendre inéluctablement des contraintes voire des obligations, considérées comme la contrepartie ou la réplique au bouleversement survenu au sein du financement international du développement depuis les années 70. Ce financement¹⁴ (que nous appelons nouveau financement par rapport à l'ancien) est moins lié, davantage affecté, rapidement mobilisable et

12 OCDE, Coopération pour le Développement, examen 1974, p. 149.

13 OLLE, W.: "Les nouvelles formes de d'investissement étranger dans les PVD", *in problèmes économiques*. No. 1845. 26 Octobre 1983. pp. 8-13.

14 Pour de plus amples informations relatives au nouveau financement extérieur, voir: Guillaumont, P.: "Substitution de contraintes dans le financement international du développement". op.cit.

relativement plus couteux en raison de ses origines et de la nature des éléments qui le composent.

Quelles significations ces contraintes ont-elles pour les pays africains? Notre intention n'est pas de nous interroger sur la durée de ces contraintes, mais d'examiner les éventuelles conséquences qu'elles pourraient produire sur les économies récipiendaires.

Un financement extérieur plus onéreux

Il a été montré¹⁵ que le financement extérieur antérieur à dominance d'apports publics (particulièrement l'APD) était:

- plus affecté parceque fourni en vue d'un objectif précis et ne peut être utilisé qu'à celui-ci, (cas de l'aide au projet);
- plus lié parceque soumis à des obligations d'achat dans les pays donateurs;
- difficilement mobilisable parceque les délais sont relativement longs entre l'engagement et le versement;
- relativement moins couteux.

Si ce financement recèle de notables inconvénients à cause des contraintes qui s'y attachent, il présente en revanche l'intérêt d'être moins onéreux pour les pays aidés.

Nonobstant ces inconvénients, l'importance de l'APD dans les ressources totales destinées aux pays africains, semble être une impérieuse nécessité en raison de ses objectifs du développement économique et amélioration du niveau de vie, des conditions financières qui l'accompagnent (conditions libérales représentées par un élément de libéralité d'au moins 25%) et de sa répartition relativement égalitaire entre pays bénéficiaires. Dès lors, la stagnation de l'APD (Tableau 2 pour les pays africains et les Tableaux I et II en annexe pour l'ensemble des PVD) au profit des apports fournis à des conditions non libérales publics ou privés) est indéniablement préjudiciable aux économies africaines. La distribution parcimonieuse de celle-ci contraint les pays africains à recourir à d'autres sources, notamment les banques privées, pour financer leur développement économique. Ce financement émanant de ces sources est assorti de taux d'intérêt variable et est par conséquent plus coûteux donc moins accessible à tous les pays demandeurs. Les pays à revenu médian du fait de leur capacité relative à assurer le service de leur dette, vont rallier le suffrage des bailleurs de fonds privés étrangers.

15 Guillaumont, P.: "Substitution de contraintes dans le financement international du développement", op. cit.

Mais l'importance du volume à rembourser (partiellement imputable au cours du délai de remboursement) doublée du renchérissement de l'emprunt, plongeront inévitablement ces pays dans le cercle vicieux de l'endettement.

Quant aux pays à faible revenu, ils ne seront pas épargnés par le renchérissement du crédit. Le souci d'équilibre de la balance commerciale amène certains pays industrialisés à accorder des crédits à l'exportation aux pays pauvres sans tenir compte de la solvabilité de leurs économies. L'importance de ces crédits de l'ordre de 82% et 69% (Tableau 4) dans le total des apports privés destinés à cette catégorie de pays en fait foi. Dès lors, le taux d'intérêt fluctuant et la brève échéance de remboursement qui caractérisent ce type de financement conduiront à terme, les pays à faible revenu dans un endettement chronique.

Par ailleurs, il convient de noter que la diminution des investissements directs (financement non générateur d'endettement) dans le total des ressources d'origine privée mises à la disposition des pays africains¹⁶, extrait du financement extérieur, sa substance qui lui confère la caractéristique de porteur de connaissances. En effet, les investissements directs, de par le savoir-faire (know-how) qui les accompagne, aident l'amélioration de la capacité d'absorption des pays d'accueil et y favorisent la valorisation de certaines matières premières jusque-là inexploitées faute de capitaux et de technologie appropriée.

Au total, le nouveau financement est non seulement coûteux et moins porteur de connaissances, mais aussi, il semble être réparti de manière inégalitaire entre les receveurs.

Une répartition plus inégalitaire de l'aide

Les analyses antérieures ont mis en lumière la tendance à la privatisation voire à la "bancairisation" du financement extérieur destiné aux PVD en général et aux pays africains en particulier. En outre, elles ont mis en relief les changements intervenus au niveau des principales composantes d'apports d'origine privée. Ce qui n'est pas sans conséquences sur la distribution du financement extérieur entre pays considérés et partant sur leurs économies respectives.

16 Les apports totaux privés reçus en moyenne par les 18 pays africains, se répartissent de la manière suivante: 12% en investissements directs, 31% en investissements de portefeuille et 57% en crédits à l'exportation (1979-1981). Ces données sont respectivement de -13%, 26% et 87% pendant la période 1983-1985.

En effet, l'accroissement des apports assortis de conditions non libérales¹⁷, rend le financement extérieur plus inégalitaire dans sa répartition entre pays receveurs. Il a été constaté plus haut que les concours financiers soumis aux conditions du marché, s'orientent de préférence vers les pays africains les plus riches c'est-à-dire, les plus aptes à assurer le service de leur dette, confirmant ainsi des tendances déjà exprimées qui exigent que l'aide soit d'abord allouée aux pays susceptibles d'arriver rapidement au décollage et ensuite, aux pays en "retard"¹⁸. Le financement extérieur devient par conséquent, un facteur approfondissant le fossé déjà profond entre pays riches et pauvres de l'Afrique subsaharienne. Les plus riches vont s'enrichir davantage si bien entendu, les fonds reçus sont rationnellement utilisés alors que les plus pauvres tendront vers une pauvreté absolue. Ceci confirme la thèse de Edelman et Chenery¹⁹ (1977) selon laquelle la structure de l'aide a évolué en faveur des pays à revenu médian. Selon eux, les pays les plus démunis continuent à recevoir le même pourcentage de l'aide globale que dans les années 1960, bien que ces derniers aient été les plus touchés par les chocs pétroliers de la dernière décennie. Cette situation risque à terme, de favoriser l'éclosion d'oasis de prospérité au sein d'une Afrique où nombre de pays sont condamnés à la mendicité extérieure pour la satisfaction des besoins essentiels de leurs populations.

En définitive, si le nouveau financement comporte moins d'obligations pour les pays africains, il offre une contrepartie extrêmement douloureuse: l'endettement chronique dans lequel ces pays, particulièrement les plus nantis d'entre eux, semblent durablement s'enliser.

-
- 17 Pour les facteurs explicatifs de leur répartition entre pays récipiendaires, cf. Kouassi, N. R. op.cit. L'auteur met en relief toutes les ressources d'origine publique et privée. Pour ce qui est des apports privés (principalement les investissements directs). L'auteur a montré que ce sont: le revenu par habitant, la dotation en ressources minières et énergétiques, le degré de développement des infrastructures routières, portuaires et de communication qui expliqueraient leur répartition entre pays bénéficiaires.
- 18 Voir - Guillaumont, P.: "Ambiguïtés dans le calcul des besoins d'aide internationale au développement" *Annale Economique* No. 2. 1971, p. 280. - Pincus, J.: *Trade, Aid and Development. The rich and poor Nations*, M. C. Grass Hill, New York, 1967, p. 280. - Maizels, A. and Nissanke, M. K.: "Motivations for Aid to Development. ping countries". *World Development* Vol. 12 No. 9, Sept. 1984.
- 19 Voir Edelman, J. A. et Chenery, H. B.: "Aid and Income Distribution", in J. N. Bhagwati (ed). *The new international Economic Order*, 1977, repris par: Lafay, J. D., "l'aide au développement: des analyses normatives aux théories politico-économiques", in *Revue d'Economie Politique* No. 4, juillet-août 1986, P: 384-357. Selon cet auteur, la raison essentielle plus la forme de prêts: les pays les plus pauvres n'ayant ni une capacité d'absorption du capital suffisante, ni surtout un crédit international assez solide pour pouvoir bénéficier pleinement de cette modification dans les structures de financement.

Conclusion

Cette étude montre clairement la stagnation de l'aide publique au développement (plus perceptible, au niveau des pays classés selon leur revenu par tête jusqu'à la période 1979-1981) au profit des apports (publics et privés) assortis de conditions non libérales. Par ailleurs, elle révèle que l'APD a tendance à se concentrer dans les pays les plus démunis alors que les ressources soumises aux stimulants de marché s'orientent davantage vers les pays les plus riches, généralement les plus aptes à gérer leur dette.

Le taux d'intérêt variable et l'échéance relativement courte de remboursement qui caractérisent les apports assortis de conditions non libérales ont pour corollaire un service de la dette démesuré qui absorbe parfois la quasi-totalité des recettes d'exportation des pays receivers. Ce qui réduit la plupart d'entre eux, à la situation permanente de pays assistés. Pour rembourser les intérêts issus des emprunts antérieurs, ils sont contraints de recourir à de nouveaux emprunts, ce qui semble les installer encore longtemps dans le cercle vicieux de l'endettement extérieur.

Le développement économique nécessite un emprunt extérieur, et l'emprunt extérieur à son tour, engendre un endettement croissant susceptible d'anéantir tous les efforts consentis pour le développement économique et social. Le mauvais endettement (Mahieu, F. R. 1984) risque de se pérenniser si des mesures adéquates ne sont pas prises par les organisations internationales de financement du développement.

Faut-il revenir à l'ancien financement extérieur? Faut-il maintenir le nouveau financement moyennant des aménagements internes? Ou encore faut-il donner naissance à une structure médiane qui garantirait au système bancaire international, une stabilité et une efficacité dans l'exécution des objectifs qui lui sont assignés? Du point de vue des pays bénéficiaires, l'ancien financement semble comporter des éléments susceptibles de remédier partiellement aux difficultés actuelles que rencontrent les pays africains.

En premier lieu, la prédominance de l'aide publique au développement dans le total des apports est un atout certain pour les pays receivers dans la mesure où ils pourront financer leur développement à moindre coût.

En second lieu, l'importance des investissements directs (considérés comme financement non générateur d'endettement) permet aux pays récipiendaires d'accroître leur capacité d'absorption par l'entremise du "Know-how" qui les accompagne, et de valoriser nombre de leurs matières premières.

En résumé, le financement dans sa structure ancienne, n'est pas certes, une recette de bon aloi, mais paraît beaucoup plus favorable au développement des pays pauvres si bien entendu, ces derniers créent des structures adéquates en vue d'utiliser rationnellement les ressources étrangères mises à leur disposition.

Tableau 1: Evolution et structure des ressources totales nettes reçues par les PVD de 1970-1982 Mds de \$ - prix courant.

Années/ Nature	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1978	1980	1981	1982
I - A.P.D.	8.23	9.14	9.84	12.68	16.50	20.95	20.98	28.10	31.93	37.53	36.63	34.24	
II - Apports à des conditions non libérales	10.95	11.83	13.3	19.86	19.81	34.31	34.89	44.56	57.91	57.72	56.41	69.27	56.63
Ceux bénéficiant du soutien du secteur public	3.96	4.92	3.75	4.86	7.64	10.53	12.66	15.74	19.21	18.72	22.49	22.14	22.63
Privés	6.99	6.91	9.55	15.00	12.17	23.78	22.23	28.82	38.70	39.00	33.92	47.13	34.00
dont I. directs	3.69	3.31	4.23	4.72	1.89	11.36	8.31	9.82	11.59	13.42	10.54	16.13	11.00
Secteur bancaire	3.00	3.30	4.80	9.70	10.00	12.00	12.70	15.80	23.20	24.90	22.00	29.00	21.00
Prêts bénévoles	0.30	0.30	0.52	0.58	0.28	0.42	1.22	3.20	3.91	0.68	1.38	2.00	2.00
III - Don des organismes privés bénévoles	0.86	0.31	1.04	1.37	1.22	1.22	1.35	1.20	1.65	1.95	21.31	2.02	2.31
Recettes totales (I+II+III)	20.04	21.88	24.18	33.91	37.53	37.53	56.59	67.03	87.66	91.60	96.05	107.92	93.18

Sources: OCDE - Coopération pour le Développement Economique, Examen 85.

